



# LES ENTREPRISES BÉNÉFICIENT- ELLES DE CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LA TAXE AUX SACS POUBELLES, EXEMPLE DES SACS GRATUITS ?

*Il n'y a pas de mesures particulières pour les entreprises. Les mesures sociales ne sont prévues que les enfants jusqu'à l'âge de 4 ans révolus et les personnes dont l'incontinence est reconnue*